



**ASSOCIATION SYNDICALE DES
PROPRIETAIRES DE PORT GRIMAUD I**



DRAGAGES D'ENTRETIEN DE LA PASSE D'ENTREE DU PORT GRIMAUD

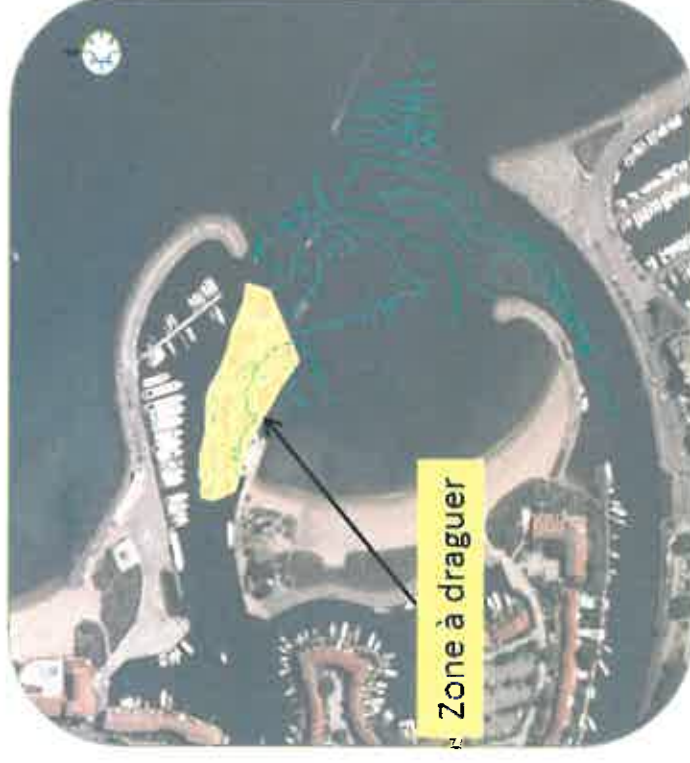
1. NATURE DES TRAVAUX

1.1 Présentation générale

La zone de dragage est localisée dans la concession de Port-Grimaud I.

Le projet prévoit un dragage de la passe à -3.5m NGF.

Les calculs de volumes ont été à l'aide du logiciel COVADIS™, à partir de la bathymétrie réalisée. La quantité à extraire a été estimée à 9 000 m³.



Volume des derniers travaux de dragage :

Le tableau ci-après recense les volumes de dragages réalisés lors des précédentes opérations.

	2011	2012
Profondeur de dragage réalisé	3 3m	3 0m
Volume de dragage de la passe d'entrée de PG1 correspondant	2 150m ³	2 500m ³

Le volume de sable à draguer d'une année sur l'autre peut être estimé à environ 4 500m³ par an pour un dragage à -3.5m NGF compte tenu des volumes déjà dragués et celui projeté (2 150+2 500+9 000 / 3).

1.2 Rubrique de la nomenclature du code de l'environnement

Le dragage concerne le milieu marin portuaire. D'après les analyses de sédiments réalisées en 2011 et 2012, les teneurs des éléments par rapport aux niveaux figurant dans le tableau de l'arrêté du 9 août 2006, modifié par l'arrêté du 23 décembre 2009, sont inférieures au niveau de référence N1. Le volume dragué, d'environ 9 000m³, est compris entre 500 et 500 000m³.

Les travaux relèvent de la rubrique suivante de la nomenclature du code de l'environnement :

Titre IV Rubrique 4.1.3.0 3)b)	Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin : Dont la teneur des sédiments extraits est inférieure ou égale au niveau de référence N1 pour l'ensemble des éléments qui y figurent et dont le volume in situ dragué au cours des douze mois consécutifs est supérieur ou égal à 500m ³ (façade méditerranée) mais inférieur à 500 000m ³	Soumis à DECLARATION
---	--	---------------------------------

1.3 Mise en œuvre des travaux

1.3.1 Prestations préliminaires

- Amenée et repliement des installations de chantier terrestre et maritime ;
- Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) ;
- Plan d'assurance environnement (PAE) et suivi ;
- État des lieux et constat contradictoire de l'état du site par le même huissier avant et après travaux ;
- Installations de chantier (Panneaux de chantier, ...) ;
- Signalisations terrestre et maritime provisoires ;
- Reconnaissance et protection des réseaux ;
- Amenée et repliement des moyens terrestres ;
- Amenée et repliement des moyens nautiques ;
- Mise en place et entretien des barrages flottants anti-turbidité ;
- Réalisation de mesures de turbidité journalières ;
- Entretien durant les travaux et remise en état en fin de travaux des accès et des zones utilisées ;
- Nettoyage du chantier à la fin des travaux et remise en état des zones de travaux et des voiries (réfection de chaussée si nécessaire).

1.3.2 Dragage

DRAGAGE	Détail des travaux Le dragage réalisé sera un dragage hydraulique, consistant à extraire le sable à l'aide d'une pompe centrifugeuse. Une barge sera positionnée en surface et permettra de descendre la drague. La puissance devra être suffisante pour permettre l'acheminement des sédiments sur une distance d'environ 500m. La conduite de refoulement peut être installée en surface ou sur le fond. Le parcours proposé de la conduite d'évacuation est le suivant : 
---------	---



ÉQUIPEMENTS

2. METHODES ET PHASAGE

Les travaux seront décomposés en 5 phases, décrites ci-après.

2.1 Phase 1

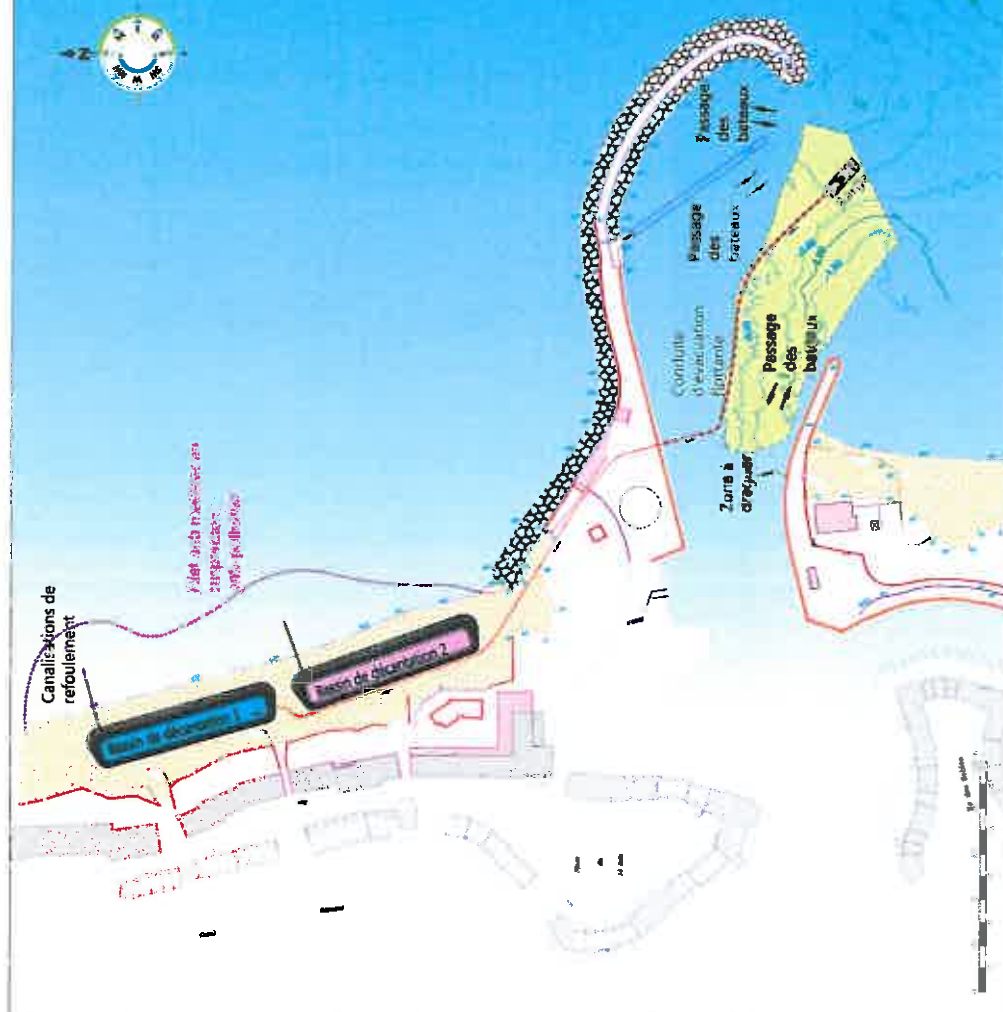
Durant la première phase des travaux, la barge de dragage sera positionnée à l'extrémité de la zone de dragage. La conduite de refoulement sera flottante au niveau de la zone de dragage. Elle mobilisera une place de port et passera à proximité de la capitainerie jusqu'aux bacs de décantation, positionnés sur la plage de Port Grimaud.

Chaque bac aura une capacité de 750m^3 . Des canalisations de refoulement permettront le rejet des eaux contenues dans les rejets de dragage.

Les sédiments dragués seront, dans un premier temps, rejetés dans le bac de décantation le plus éloigné.

PHASE 1 :

- Pompage et refoulement des sédiments dragués vers le bac de décantation n°1
- Décantation du sable et refoulement de l'eau vers la mer

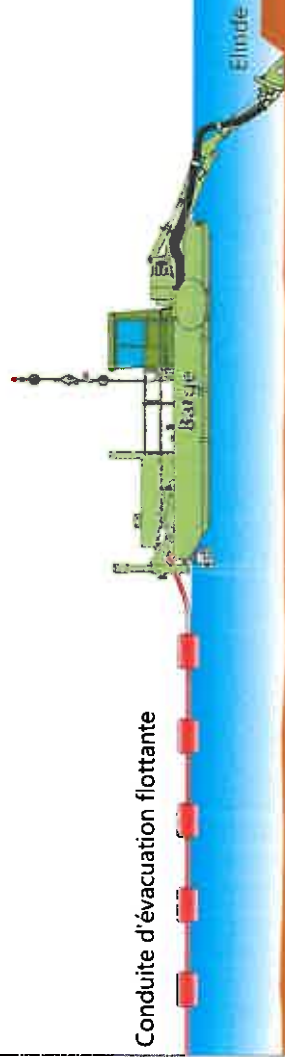


sch : 1/1500

PHASE 1a :

Pompage et refoulement des sédiments
dragués vers le bac de décantation n°1

Conduite d'évacuation flottante



Ech : 1/150

PHASE 1b :

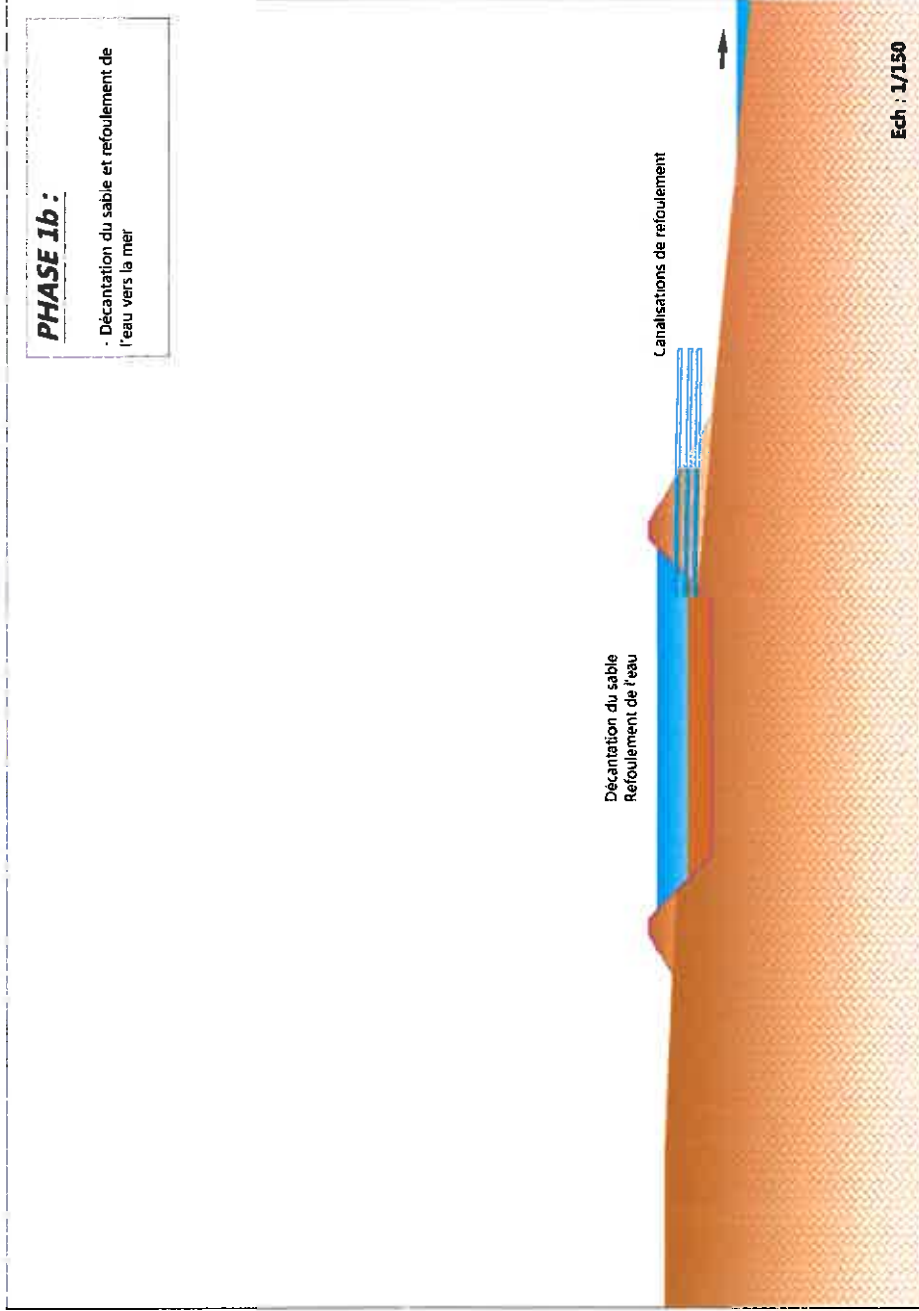
- Décantation du sable et refoulement de l'eau vers la mer

Décantation du sable
Refoulement de l'eau

Canalisations de refoulement



Ech : 1/150



2.2 Phase 2

La phase 2 se déroule suite au remplissage complet du premier bassin de décantation. Elle consiste au remplissage du bassin de décantation n°2. Parallèlement au remplissage, une fois réalisée la décantation du bassin n°1, le sable sera :

Répandu et enfoui sur la plage de Port Grimaud I ;

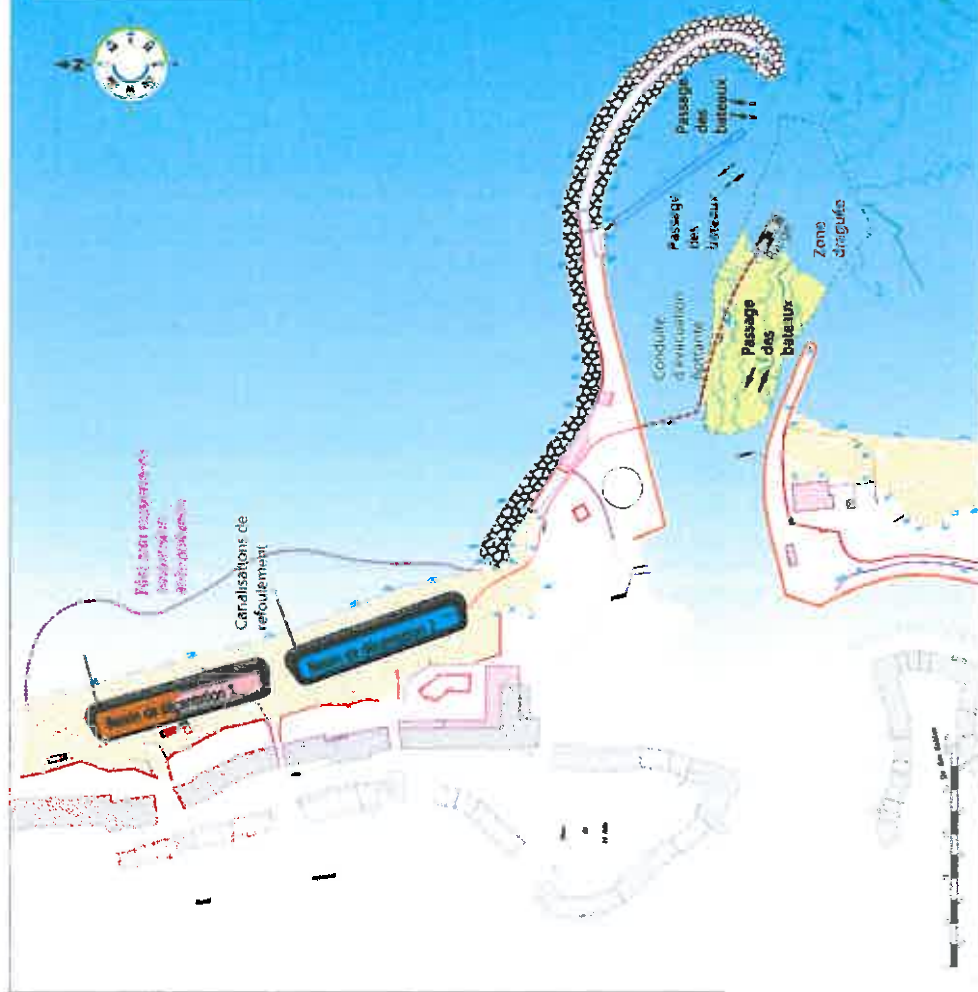
Acheminé par conduite ou camion vers la plage du Gros Pin en cas d'accord entre le pétitionnaire et la commune.

2.3 Phases 3 et 4

Afin de traiter la totalité du volume à draguer (environ 9 000m³), il sera nécessaire de reproduire les phases 1 et 2.

PHASE 2 :

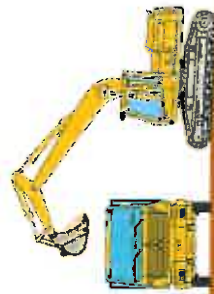
- Pompage et refoulement des sédiments dragués vers le bac de décantation n°2
- Décantation du sable et refoulement de l'eau vers la mer
- Evacuation du sable vers les zones de recharge



Echelle 1/1500

PHASE 2a :

- Evacuation du sable vers les zones de rechargement



Ech : 1/150

2.4 Phase 5

La phase 5 consiste à démonter le chantier pour un retour du site à l'identique.

